

COMITÉ DE DIRECTION DU 03 DECEMBRE 2024
PROCES VERBAL DE SEANCE

Collège des élus						Collège des socio-professionnels					
Statut	NOM	Prénom	P	A	E.	Statut	NOM	Prénom	P.	A.	E.
			.	.							
Titulaire	MESNIL	Jean-Philippe	X			Titulaire	DE LOYNES	Laurencia	X		
Titulaire	DAGORN	Grégoire		X		Titulaire	HOFMAN	Mark	X		
Titulaire	MARTIN	Béatrice	X			Titulaire	PLESSARD	Jean-Marc	X		
Titulaire	GARIGUE	Jacques	X			Titulaire	BISSON	Delphine	X		
Titulaire	GUIBOUT	Maryvonne	X			Titulaire	JULIENNE	Valérie	X		
Titulaire	GASNIER	Jean-Marie			X	Titulaire	DUBOC	Yann			X
Titulaire	LEROUX	Jean-Claude	X			Suppléant	FOURNET	Etienne	X		
Titulaire	LECOQ	André	X			Suppléant	Poste Non pourvu				
Titulaire	MAUNOURY	Maryvonne			X						
Suppléant	GALLET	Jean-Louis		X							
Suppléant	COURVALLET	Samuel		X							
Suppléant	Poste non pourvu										

Suppléant(s) avec voix délibérative : NC

Personnalité(s) invité(e)(s) : Isabelle COURTOIS

Secrétaire de séance : M. Slim HANACHI

Le CODIR est présidé par M. Jean-Philippe MESNIL.

Ordre du jour

- Approbation du PV du CODIR précédent
- Point d'information sur les dossiers en cours
- Présentation des projets en lien avec les Loisirs Nature 2025
- Programmation de fin d'année du Mémorial de Falaise
- Adhésion au Groupement de commande pour les titres restaurant
- Adhésion au Groupement de commande pour l'enquête sur les clientèles touristiques de Normandie
- Décision Modificative n°1
- Règlement intérieur du Mémorial de Falaise
- Ouverture des crédits d'investissement pour 2025
- Adhésion au groupement de commande « télécommunication » (ajout)
- Remboursement de frais de déplacements pour les intervenants (ajout)
- Questions diverses

1- Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

Mme Laurencia DE LOYNES, Présidente de l'UCIA de Falaise, se présente aux membres du Comité de Direction qu'elle intègre en qualité de titulaire, à la suite de Mme RONCO.

2- Proposition d'ajouts de points à l'ordre du jour

Le Président sollicite l'avis du CODIR afin d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Adhésion au groupement de commande « télécommunication »
- Remboursement de frais de déplacements pour les intervenants

Décision du CODIR
Le CODIR valide l'ajout des points susnommés à l'ordre du jour à l'unanimité.

3- Approbation du PV du CODIR précédent

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité le PV du CODIR du 15 octobre 2024

4- Présentation des projets en lien avec les Loisirs Nature 2025

- *Présentation par M. JARIEL. Cf. support de présentation.*

Concernant les sentiers de randonnées

M. LECOQ pose la question de la présence de sentiers côté Département de l'Orne. M. JARIEL répond qu'il y en a toujours dans le secteur de la Suisse Normande.

Concernant l'entretien des circuits VTT

M. LECOQ précise que l'AIPF rencontre parfois des difficultés en matière d'entretien. M. JARIEL confirme et indique que l'association va prochainement faire l'achat d'une nouvelle machine qui devrait leur faciliter la tâche.

Concernant la Verdoyante

M. MESNIL précise que l'actuelle voie verte Falaise-Morteaux sera bitumée sur une largeur d'environ 1,50 m pour faciliter la pratique cycliste.

Concernant l'application Suisse Normande Outdoor

M. MESNIL indique que les travaux en cours sur une importante avancée au regard des 20 années écoulées avec un accord de l'ensemble des Présidents d'intercommunalités de travailler ensemble.

M. FOURNIER pose la question de la visibilité de l'application au plan national avec les grandes applications existantes. M. JARIEL répond que la remontée des circuits se fera par le biais de la

base de données touristique TOURINSOFT qui est reprise par les institutionnels du Tourisme mais également certaines applications (type Cirkwi ou IGN Rando).

5- Point sur les dossiers en cours

- *Cf. support de présentation.*

6- Programmation de fin d'année au Mémorial de Falaise

- *Présentation par M. HANACHI. Cf. support de présentation.*

7- Adhésion au Groupement de commande pour les titres restaurant

- *Présentation par M. HANACHI. Cf. support de présentation*

Décision du CODIR

Après en avoir délibéré le CODIR valide l'adhésion au groupement de commande pour les titres restaurant

8- Adhésion au Groupement de commande pour l'enquête sur les clientèles touristiques de Normandie

- *Présentation par M. HANACHI. Cf. support de présentation*

Décision du CODIR

Après en avoir délibéré le CODIR valide l'adhésion au groupement de commande pour l'enquête sur les clientèles touristiques de Normandie

9- Décision Modificative n°1

- *Cf. support de présentation.*

Décision du CODIR

Après en avoir délibéré le CODIR valide la Décision Modificative n°1

10- Règlement intérieur du Mémorial de Falaise

- *Cf. support de présentation*

Décision du CODIR

Après en avoir délibéré le CODIR valide le règlement intérieur du Mémorial de Falaise

11- Ouverture des crédits d'investissement pour 2025

- *Cf. support de présentation.*

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR valide l'ouverture des crédits d'investissement de l'EPIC pour 2025

12- Adhésion au groupement de commande « télécommunication » (ajout)

- *Cf. support de présentation.*

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR approuve à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande « télécommunications »

13- Remboursement des frais de déplacement pour les intervenants extérieurs (ajout)

- *Cf. support de présentation.*

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR approuve à l'unanimité les modalités de remboursement des frais de déplacement des intervenants extérieurs

14- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

